

REGLEMENT INTERIEUR
11^{EME} OPEN INTERNATIONAL D'ÉCHECS DE MARTINIQUE
MEMORIAL JOEL GRATIEN

Article 1 : Organisation

La Ligue d'Échecs de La Martinique organise le 11e Open International d'Échecs de La Martinique – Mémorial Joël Gratien du 25 au 29 mars 2024 à l'Hôtel La Batelière de Schoelcher.

Article 2 : Homologation et Appariements

Ce tournoi open, homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE – numéro d'homologation 62625) et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE – numéro d'homologation 362291), se joue en 9 rondes.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE entrées en application le 1er janvier 2023.

Les appariements informatisés (programme P.A.P.I conçu par Erick Mouret) se font au système suisse standard.

Les joueurs sont autorisés à prendre **un (1) « Bye »** pendant le tournoi, **jusqu'à la ronde 5**, à condition d'en avoir informé l'arbitre au plus tard avant la fin de la ronde précédente.

Article 3 : Cadence

La cadence est de 1h30 plus 30s par coup depuis le premier coup.

La notation est obligatoire durant toute la partie.

Le **forfait est déclaré après 1 heure de retard**, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 : Inscription

Les droits d'inscription se montent à 60 Euro pour les seniors et à 40 Euro pour les jeunes (U20). Après le 17 mars 2024, les droits d'inscription s'élèvent à 70 Euro pour les seniors et 50 Euro pour les Jeunes (U20).

La limite d'inscription est fixée au lundi 25 mars 2024 à 09h45.

Article 5: Horaires des rondes et Programme de l'Open

Le programme du tournoi est le suivant:

Lundi 25 mars :

- 8h45 à 9h45 : pointage et vérification des licences
- 10h15 : allocution d'ouverture
- 10h30 – 14h30 : ronde 1
- 15h30 – 19h30 : ronde 2

Mardi 26 mars – Mercredi 27 mars – Jeudi 28 mars :

- 9h30 – 13h30 : rondes 3, 5, 7
- 15h30 – 19h30 :: rondes 4, 6, 8

Vendredi 29 mars :

- 9h00 – 13h00 : ronde 9
- 15h00 – 16h00 : remise des prix et pot de l'amitié

Article 6 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre :

1. le Buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires moins les deux plus faibles)
2. le Nombre de victoires
3. la Performance.

La liste des prix sera communiquée et affichée en salle de jeu avant la fin de la 3^e ronde.

Les prix en Euro ne sont pas cumulables. Le joueur qui prétend à plusieurs prix remporte le plus avantageux. Les trophées sont cumulables. Le joueur qui prétend à plusieurs titres remporte les différents trophées.

Tous les prix sont attribués à la **place réelle**.

La cérémonie de remise des prix est prévue le vendredi.

Un joueur non licencié à la FFE doit pouvoir justifier de son classement national s'il souhaite prétendre à un prix par tranche Elo. Tout joueur absent à la remise des prix renonce à son prix.

Article 7 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Laurent FREYD (Arbitre International), assisté de Layana SORRENTE (Arbitre Fédéral Club).

Article 8 : Nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des Joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

Article 9 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de Jeu.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Pendant la partie, il est recommandé de ne pas apporter de téléphones ou autres moyens électroniques de communication dans la salle de jeu. Si de tels appareils sont dans la salle de jeu, ils doivent être éteints, placés dans un sac sous la responsabilité du joueur, et en aucun cas être portés par le joueur en cours de partie. Dans tous les cas, si un tel appareil est allumé ou trouvé sur un joueur, le joueur perd la partie. L'adversaire sera déclaré vainqueur. Des contrôles aléatoires peuvent être effectués.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de match nul, apporte les deux originaux des feuilles de partie à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et éteignent la pendule.

Article 11 :

L'inscription au 11e Open International d'Échecs de La Martinique implique l'acceptation du présent règlement.

A Schoelcher, le 25 mars 2024

L'Organisateur
Gilles SUEZ-PANAMA

L'arbitre
Laurent FREYD

Liste des Prix

Classement Général

Total des Prix : 9.500 € + Trophées

1 ^{er} PRIX	3.000 €	6 ^e PRIX	600 €
2 ^e PRIX	2.000 €	7 ^e PRIX	500 €
3 ^e PRIX	1.000 €	8 ^e PRIX	400 €
4 ^e PRIX	800 €	9 ^e PRIX	300 €
5 ^e PRIX	700 €	10 ^e PRIX	200 €

Prix spéciaux

Total des Prix : 1.500 € + Trophées

Prix féminins :	1 ^{ère}	120 €	2 ^e	90 €	3 ^e	60 €
Prix 1650-1799 :	1 ^{er}	100 €	2 ^e	60 €		
Prix 1400-1649 :	1 ^{er}	100 €	2 ^e	60 €		
Prix Vet :	1 ^{er}	100 €	2 ^e	60 €		
Prix Sep :	1 ^{er}	100 €	2 ^e	60 €		
Prix Sen Non Classé :	1 ^{er}	100 €				
Prix Cad/Jun :	1 ^{er}	80 €				
Prix Min :	1 ^{er}	80 €				
Prix Ben :	1 ^{er}	80 €	2 ^e	50 €		
Prix Pup :	1 ^{er}	80 €				
Prix Pou :	1 ^{er}	60 €				
Prix Ppo :	1 ^{er}	60 €				

Note : Les montants des prix annoncés sont garantis et seront remis par virement bancaire. Le soutien financier de nos partenaires étant échelonné jusqu'à fin juin 2024, nous mettons tout en œuvre pour effectuer les paiements au plus vite, mais un délai de 3 mois au maximum est à prévoir.